

Finales Fédérales par classement



35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
: 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt.1@gmail.com
Site internet : <http://www.cd63tt.com>

DIMANCHE 22 MARS 2026

**VOLVIC
GYMNASE
29 ROUTE DE MARSAT
63530 VOLVIC**

Article 1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à tous les joueurs et joueuses, avec une licence compétition ou dirigeant valide et en règle avec la certification médicale, à l'exception des poussins et poussines.

Responsable de la compétition : Didier GOUGIS – 06 26 66 39 63

Les participants (ou les parents d'un participant mineur) à cette compétition autorisent le CD63TT à prendre des photos, vidéos, et à les exploiter, avec leurs noms et prénoms, sous toute forme, et sur tout support, à des fins de communication.

Article 2 – ENGAGEMENTS ET DROITS D'INSCRIPTION

Les joueurs et joueuses désirant participer à ces finales par classement devront s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à **6 €** pour le niveau départemental (facture adressée au club).

Les engagements (feuille jointe) devront parvenir au Comité Départemental **pour le mercredi 18 mars 2026 dernier délai**. **Aucun engagement ne sera pris après cette date.**

Article 3 – TABLEAUX

Les finales fédérales par classement comportent **8 tableaux qualificatifs pour le niveau régional**.

DAMES		MESSIEURS	
Tableau F5	Joueuses classées 5	Tableau H8	Joueurs classés 5 – 6 – 7 et 8
Tableau F7	Joueuses classées 6 et 7	Tableau H10	Joueurs classés 9 et 10
Tableau F9	Joueuses classées 8 et 9	Tableau H12	Joueurs classés 11 et 12
Tableau F12	Joueuses classées 10 – 11 et 12	Tableau H15	Joueurs classés 13 – 14 et 15

Un tableau H6 est créé par le CD 63 pour les joueurs classés 5 et 6, **non qualificatif** pour le niveau régional. Les joueurs désirant participer au tableau H6 ne peuvent pas participer au tableau H8. Un joueur classé 5 ou 6 peut choisir de participer au tableau H8, mais il ne pourra pas participer au tableau H6.

Les inscriptions se font par les clubs dans l'espace **SPID Monclub (rubrique « SPORTIFS / ENGAGEMENTS »)**. Inscrire les joueurs sur les épreuves :

- D63_Inscr Finales par Classement H6, pour le tableau H6
- D63_Inscr Finales par Classement H8/H10/H12/H15, pour les tableaux messieurs H8, H10, H12, H15.
- D63_Inscr Finales par Classement F5/F7/F9/F12, pour les tableaux dames F5, F7, F9, F12.

Article 4 – FORFAIT

Tout joueur inscrit à cette compétition se verra, **en cas de forfait non excusé**, infliger une **amende de 20 €**.

Article 5 - HORAIRES

		Pointage	Début compétition
Tableau H6	Joueurs 5 - 6	9h15 à 9h45	10h
Tableau H8	Joueurs 5 - 6 - 7 - 8	9h15 à 9h45	10h
Tableau H10	Joueurs 9 - 10	10h15 à 10h45	11h
Tableau H12	Joueurs 11 - 12	10h15 à 10h45	11h
Tableau H15	Joueurs 13 – 14 - 15	11h15 à 11h45	12h
Tableaux F	Toutes les joueuses	11h15 à 11h45	12h

Il est possible qu'en fonction du nombre d'inscrits par tableaux nous nous trouvions dans l'obligation de modifier certains horaires. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien respecter la date limite d'engagement.

Tout joueur non pointé à l'heure de fin du pointage ne sera pas autorisé à participer au tableau.

Article 6 – FORMULES

1) Pour les tableaux messieurs :

- Le premier tour dans chacun de ces quatre tableaux se fera par poules de trois ou quatre. Le placement dans les poules sera en fonction du nombre de points licences officiel.
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la suite de la compétition, en tableau à élimination directe, à l'exception de parties de classement permettant d'identifier les qualifiés pour le niveau régional (qualifiés et remplaçants). Le détail sera indiqué par le responsable de la compétition.
- Toutes les rencontres se dérouleront au meilleur des 5 manches.

2) Pour les tableaux dames :

- Les formules seront définies en fonction du nombre de joueuses inscrites par tableau.
- Le responsable se réserve le droit de mélanger les tableaux pour la phase de poules, si le nombre d'inscrites est insuffisant pour organiser des tableaux complètement indépendants. Les classements finaux seront établis par tableau.

Le responsable se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de joueurs inscrits dans les tableaux.

Article 7 – QUALIFICATION POUR LE NIVEAU RÉGIONAL

Nombre déterminé par la Ligue AURA au prorata du nombre de participants de la saison précédente dans chaque département :

- H8 : 3
- H10 : 2
- H12 : 2
- H15 : 1

Pour ces tableaux, les joueurs qualifiés pour le niveau régional seront prévenus par la Ligue AURA.

Les joueuses ayant participé à l'échelon départemental sont autorisées à s'inscrire au niveau régional.

Le niveau régional aura lieu les 02 mai (H08, H12, F05 et F09) et 03 mai 2026 (H10, H15, F07 et F12) à AULNAT (63).

Article 8 – RÉCOMPENSES

A la fin de la compétition, des récompenses seront remises aux vainqueurs, finalistes et ½ finalistes dans tous les tableaux (en tenue sportive).